



DÉPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	36	9	4

**OBJET : 02-3 - CULTURE -
SACHA SOSNO - LITHOGRAPHIES -
CATALOGUES - MODALITES DE VENTE
- FIXATION**

0 Original

0 Expédition certifiée conforme
Pour le Maire

N°Enregistrement :

1856/18

Certifié exécutoire compte tenu de

l'affichage en Mairie,

Le 09 JUIL. 2018

Et de la réception en Sous-Préfecture,

Le 09 JUIL. 2018

Par délégation du Maire,
L'Attachée territoriale,



S. MIGLIORE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

VILLE D'ANTIBES

EXTRAIT

du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du vendredi 6 juillet 2018

Le vendredi 6 juillet 2018 à 14h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 29/06/18, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire.

Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Jacques GENTE, Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN, M. Patrick DULBECCO, M. Eric DUPLAY, Mme Angèle MURATORI, M. Audouin RAMBAUD, Mme Marina LONVIS, M. Patrice COLOMB, M. Yves DAHAN, Mme Nathalie DEPETRIS, Mme Khéra BADAOU, M. Marc FOSSOUD, Mme Anne-Marie DUMONT, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, Mme Martine SAVALLI, Mme Jacqueline DOR, M. Alain CHAUSSARD, M. Gérald LACOSTE, M. Jacques BARTOLETTI, Mme Sophie NASICA, M. Bernard DELIQUAIRE, M. Eric PAUGET, M. Hassan EL JAZOULI, Mme Vanessa LELLOUCHE, Mme Rachel DESBORDES, M. Mickael URBANI, Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP, M. Matthieu GILLI, Mme Alexia MISSANA, Mme Agnès GAILLOT, M. Tanguy CORNEC, Mme Michèle MURATORE, M. Pierre AUBRY, Mme Cécile DUMAS

Procurations

M. Serge AMAR à M. Eric DUPLAY
M. André-Luc SEITHER à M. Jean LEONETTI
M. Henri CHIALVA à Mme Angèle MURATORI
M. Michel GASTALDI à Mme Anne-Marie BOUSQUET
Mme Marguerite BLAZY à Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN
M. Bernard MONIER à M. Patrice COLOMB
Mme Cléa PUGNAIRE à M. Patrick DULBECCO
Mme Carine CURTET à M. Gérald LACOSTE
M. Lionel TIVOLI à M. Tanguy CORNEC

Absents : Mme Jacqueline BOUFFIER, Mme Anne CHEVALIER, M. Marc GERIOS, M. Louis LO FARO

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.
Mme Alexia MISSANA, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Commission(s) : FINANCES - RESSOURCES - MOYENS GENERAUX - NTIC

Dans le cadre du marché relatif à l'installation de l'œuvre « Saxo » de Sacha Sosno à Juan-les-Pins, 99 lithographies sont fournies à la Commune par le titulaire, l'Atelier Sosno.

Par ailleurs, une exposition d'œuvres de Sacha Sosno intitulée « Avis de Grand Beau » est proposée « A ciel ouvert » du 28 juin au 17 septembre 2018 à Antibes et à Juan-les-Pins ainsi qu'à l'Espace Culturel des Arcades.

Un catalogue est édité par la Commune afin de présenter les œuvres exposées sur la base de 1 000 exemplaires. Il comportera 80 pages en quadrichromie pour un format de 25cm x 25cm.

Il est proposé de fixer les modalités de vente suivantes pour les lithographies et les catalogues :

Objet	Quantité	Prix d'achat unitaire TTC	Coût total TTC	Quantité hors commerce	Quantité à la vente	Prix PUBLIC de vente unitaire TTC	Prix unitaire TTC accordé à l'Office de Tourisme et des Congrès dans le cadre du dépôt vente	Recettes potentielles
Lithographie	99	Inclus dans le marché		10	89	180,00	160,00	15 920,00
Catalogue	1000	6.64	6640,00	300	700	12,00	6,64	8 132,00

La lithographie sera proposée à la vente dans les lieux suivants :

- Boutique Musée Picasso : 60 exemplaires,
- Espace Culturel les Arcades : 14 exemplaires,
- Villa Eilenroc : 10 exemplaires,
- Office de Tourisme et des Congrès : 5 exemplaires.

Le catalogue sera réparti dans les lieux de vente comme suit :

- Espace Culturel les Arcades : 400 exemplaires
- Boutique Musée Picasso : 200 exemplaires,
- Office de Tourisme et des Congrès : 50 exemplaires,
- Villa Eilenroc : 50 exemplaires,

Afin de vendre ces articles dans les boutiques de l'Office de Tourisme et des Congrès, il convient de signer une convention de collaboration dépôt/vente d'une durée de 1 an avec ledit Office de Tourisme et des Congrès.

OUI CET EXPOSÉ

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL

À l'unanimité

- **APPROUVE** les tarifs et les modalités de vente des lithographies de l'œuvre « Saxo » de Sacha Sosno et des catalogues de l'exposition « Avis de Grand Beau » ;

Commission(s) : FINANCES - RESSOURCES - MOYENS GENERAUX - NTIC

- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer la convention de collaboration dépôt/vente avec l'Office de Tourisme et des Congrès pour la vente de la lithographie et du catalogue.

Accusé réception Sous-préfecture :
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



Jean LEONETTI

"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux.."

Accusé de réception préfecture**Objet de l'acte :**

DCM N.02-3 - CULTURE - SACHA SOSNO - LITHOGRAPHIES - CATALOGUES - MODALITES DE VENTE - FIXATION

Date de transmission de l'acte : 09/07/2018

Date de réception de l'accusé de réception : 09/07/2018

Numéro de l'acte : DCM1856-18 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 006-210600045-20180706-DCM1856-18-DE

Date de décision : 06/07/2018

Acte transmis par : Nadya ZENNIR

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.9. Culture